

LA PARTICIPATION RECONDUITE & LES NEGOCIATIONS FILIERES EN SUSPENS



Pour affichage – 23 décembre 2020

Les dernières réunions de l'année se sont déroulées **le mercredi 16 décembre**. Comme nous le craignons **l'atmosphère était pour le moins tendu**. Les évènements et actions engagés de part et d'autre ont **mis à mal la confiance et le dialogue social** dans l'entreprise.

Participation : FO favorable à un nouvel accord.

La direction nous a présenté un projet d'accord de participation pour les exercices **2020/2022 identique au précédent**.

FO souhaitait intégrer pour les 3 prochaines années **une formule dérogatoire de participation plus avantageuse**, pour récompenser un peu plus la valeur travail. **Cette demande est pour FO légitime**. Malgré le refus non motivé de la direction, **FO sera signataire de l'accord**. En effet sans signature les sommes seraient bloquées 8 ans à la caisse des dépôts sans possibilités de placement dans le Plan d'épargne Groupe.

NAO : Début des discussions de l'enveloppe financière en janvier.

La 1ere réunion de négociation sur la NAO a été le cadre d'une **présentation des évolutions salariales sur les 4 dernières années**. Si, selon la direction, la moyenne globale de l'enveloppe entre 2016 et 2020 est supérieure au cumul de l'inflation sur la période, **la réalité en est toute autre : une grande partie des salaires est loin d'atteindre ce pourcentage d'augmentation**, car il ne bénéficie pas tous chaque année de l'AI. Pour 2020 **la base de l'inflation retenue** par l'entreprise pour la négociation est de **0,20%**.

Le niveau de l'enveloppe NAO sera discuté lors de la prochaine réunion du **21 janvier 2021**.

Agenda social : Suspension des négos administratifs, viabilité et de celle sur la mobilité durable.

Lors de l'établissement de l'**agenda social du 1er semestre 2021**, nous avons constaté la **suspension des négociations filières** ainsi que celle obligatoire sur la **mobilité durable**. La direction avance que la **dégradation du dialogue ne permettrait pas de poursuivre sereinement les débats**. Chacun jugera de cette prise de position.

Nous ne pouvons que **regretter cette attitude, qui pénalise les salariés**. Nous avons demandé à la direction de revenir sur leur décision et de les **reprogrammer rapidement**.



FO ASF sait faire la part des choses. Notre désaccord et nos actions sur le projet d'activité partielle ne remettent pas en cause notre volonté d'avancer sur les sujets en cours.

Comme toujours nous sommes ouverts au dialogue, à la condition d'être entendu par la direction et d'obtenir des avancées/contreparties significatives pour les salariés.

Ensemble battons-nous pour défendre vos intérêts !